

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 23 (1878)
Heft: 16

Rubrik: Nouvelles et chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Corps du Nord ou « ennemi » : le long de la rive droite de la Sarine et de la Singine, dès Gumminen à Thörishaus; un bataillon, un escadron, une section d'artillerie (représentés par guidons *ad-hoc*), sur chacun des quatre points: Gumminen, Laupen, Neuneck, Thörishaus; soutiens et réserves en dispositions défensives s'appuyant sur la ligne Bümplitz-Könitz.

II^e division : le long de la rive gauche de la Singine et de la Sarine dès le pont de Thörishaus à Gumminen, les soutiens et les colonnes en marche pour franchir la ligne de défense « ennemie » le 17 au matin sur un ou plusieurs points, qui seront indiqués dans les ordres du 16 septembre au soir.

Tous les ponts dès Thörishaus à Gumminen, inclusivement, sont censés impraticables.

Lausanne, août 1878.

Le Divisionnaire :
LECOMTE.

CHARS DE RÉQUISITION. ¹

Pour le rassemblement de troupes de la II^e division qui aura lieu cette année, les cantons intéressés auront à fournir les chars à bagages et approvisionnements prévus par les tableaux II, III et IV de l'organisation militaire, à savoir :

Pour chaque bataillon d'infanterie 1 char à bagages et 2 à approvisionnements ;

Chaque escadron 2 chars à approvisionnements ;

Chaque batterie de campagne 2 chars à approvisionnements.

Les chars pour le bataillon de carabiniers seront fournis par le canton du Valais.

A cet effet, on prendra de solides chars à échelles pourvus de bons freins ; largeur de la jante des roues 7,5 centimètres ($2\frac{1}{2}$ "), poids : de 750 à 900 kilogrammes (15 à 18 quintaux). Ils devront en outre être pourvus d'un siège pour le conducteur sur le devant, de planches sur les côtés et au fonds ainsi que d'une bâche.

Pour ne pas donner lieu à des confusions, on les marquera d'une façon distincte du n^o de l'unité de troupes.

Nous vous prions de fournir les voitures ci-dessus mentionnées aux troupes de votre canton qui prendront part au rassemblement de division et de les mettre à leur disposition pour le 14 septembre sur les places respectives désignées pour les cours préparatoires.

NOUVELLES ET CHRONIQUE

ZURICH. — Le colonel Rüstow, qui vient de se suicider, était né en 1821, dans la province de Brandebourg. Il entra en 1838 au service militaire, et fut nommé en 1840 lieutenant du corps d'ingénieurs. En 1848, il publia une brochure militaire au sujet de laquelle il fut traduit devant un conseil de guerre ; il crut alors prudent de prendre le chemin de la Suisse. Il entra dans l'armée fédérale où il fut nommé instructeur. En 1860, il prit part à l'expédition de Garibaldi et se distingua en maintes circonstances. Le colonel Rüstow était un écrivain militaire distingué.

On cite parmi ses œuvres les plus importantes : *La guerre de 1805* ; *La guerre contre la Russie* ; *La guerre d'Italie de 1859* ; *La guerre de 1866* ; *La guerre de 1870-1871* ; *L'Histoire de l'infanterie*. La première livraison de son dernier ouvrage : *L'Histoire de la guerre russo-turque*, vient de paraître. (*National suisse.*)

¹ Circulaire du commissariat des guerres central aux autorités militaires des cantons de Berne, Fribourg, Vaud, Valais, Neuchâtel et Genève, du 9 août 1878.